

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
665<sup>ème</sup> RÉUNION  
ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE  
13 MARS 2017

PSC/PR/COMM(DCLV)

**COMMUNIQUÉ**

## COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 665<sup>ème</sup> réunion tenue le 13 mars 2017, à Addis Abéba, a adopté la décision qui suit sur les activités du Groupe des Sages de l'UA pour l'année 2016:

### **Le Conseil,**

1. **Prend note** de la communication faite par l'Ambassadeur Smail Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité, et de la présentation faite par un membre du Groupe des Sages, l'ancien Vice-Président de la République de l'Ouganda, S.E. Speciosa Wandira-Kazibwe;
2. **Rappelle** ses décisions sur les activités du Groupe des Sages en Afrique, et **se félicite** du travail accompli par le Groupe au cours de 2016. Le Conseil **reconnait** en outre l'utilité avérée et le rôle important que le Groupe des Sages a joué depuis sa création en décembre 2007, Il y a dix ans, ce qui contribue à renforcer l'efficacité du CPS dans l'accomplissement de son mandat dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, dans le contexte global de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et de l'Architecture de gouvernance en Afrique, notamment dans les domaines de la prévention des conflits et de la médiation;
3. **Salue** le travail exemplaire entrepris par l'Ainé Edem Kodjo, membre du Groupe des Sages, ancien Premier Ministre du Togo et ancien Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, en facilitant, entre autres, le processus de médiation en République démocratique du Congo, qui a préparé la voie pour les accords politiques durement acquis et complémentaires du 18 octobre et du 31 décembre 2016;
4. **Se félicite** des progrès accomplis dans l'élaboration des modalités pour la création du Réseau africain des femmes dans la prévention des conflits et la médiation de la paix (FemWise). Dans ce contexte, le Conseil **demande** à la Commission de l'UA de soumettre les modalités aux organes concernés pour finalisation et adoption, ainsi que d'accélérer l'opérationnalisation de FemWise;
5. **Souligne la nécessité** pour le Groupe des Sages de continuer à se focaliser sur ses activités sur la prévention des conflits, la médiation, la réconciliation et le dialogue. Le Conseil **souligne également la nécessité** pour le Groupe des Sages de tenir le Conseil informé, y compris à travers une analyse prospective, dans le cadre des efforts d'alerte rapide, en ce qui

concerne les crises potentielles de paix et de sécurité sur le continent, afin de permettre au Conseil de prendre des mesures appropriées et des décisions rapides;

6. **Encourage** le Groupe des Sages à collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes concernées, en particulier les Communautés économiques régionales/Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits (CER/MR), pour l'harmonisation de ses activités, afin de renforcer davantage la coordination entre les efforts de prévention et de médiation continentaux, régionaux, nationaux et locaux;

7. **Attend avec intérêt** la convocation d'une réunion du Groupe des Sages et du Réseau Panafricain des Sages (PanWise) avec les jeunes sur la manière d'intégrer les jeunes dans tous les volets de la médiation et les efforts de prévention des conflits en Afrique en vue d'élaborer des outils directeurs et des bonnes pratiques;

8. **Se félicite** de l'invitation adressée par le Conseil de sécurité des Nations unies au Groupe des Sages pour participer à la réunion Arria Formula du Conseil de sécurité des Nations unies, afin de faire une communication sur l'accroissement de la participation des femmes à la prévention des conflits et à la médiation à travers FemWise, en mars 2017, à New York. Le Conseil **demande** au Groupe des Sages de saisir cette occasion pour promouvoir les positions communes africaines sur les questions de paix et de sécurité, «une solution africaine aux problèmes africains», ainsi que pour mettre en valeur l'ingéniosité africaine;

9. **Souligne** qu'il est urgent de renforcer les capacités du Secrétariat du Groupe des Sages, y compris à travers la mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires, afin que le Groupe puisse s'acquitter plus efficacement de son mandat. À cet égard, le Conseil **demande** à la Commission d'examiner d'urgence les besoins du Groupe et de soumettre des propositions aux organes compétents de l'UA pour renforcer les capacités du Groupe dans l'accomplissement de ses tâches;

10. **Souligne** la nécessité d'accélérer la création de l'Unité d'appui à la médiation à la Commission de l'UA conformément à la décision de la Conférence Assembly/AU/Dec.558(XXIV), afin d'apporter l'appui technique pertinent aux efforts de médiation africains à différents niveaux, y compris à travers le Groupe des Sages;

11. **Décide** que le Groupe des Sages fera des communications trimestrielles au CPS, afin de renforcer les capacités de prévention de conflits les processus d'alerte rapide et de prise de décisions du Conseil en temps utile;

12. **Prend note** du rapport d'alerte rapide et des conseils formulés par le Groupe des Sages, y compris sur la situation concernant la sécheresse et la famine en Afrique, et **demande**

à la Commission de prendre les mesures nécessaires pour fournir un rapport global sur le même sujet;

13. **Décide** de rester activement saisi de la question.